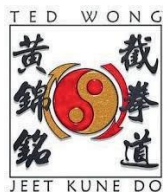


# FRANCE JKD INSTITUT ORLÉANS



## BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2026-2027 ARTS MARTIAUX « ADOS »

### Identité de l'élève :

Nom\* : .....

Prénom\* : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Age dans l'année d'inscription : .....

Adresse postale complète\* : .....

PHOTO OBLIGATOIRE  
(toute photo visible  
est acceptée)

N° téléphone mobile \* : ..... Inscription groupe Whatsapp FJKDI : Oui - Non

Adresse mail \* .....@.....

### Coordonnées du représentant légal si l'élève est mineur :

Nom et prénom du représentant légal \* : .....

Adresse postale complète \* : .....

N° téléphone mobile \* : .....

Adresse mail \* .....@.....

### Inscription / complétude du dossier :

☐ Bulletin d'inscription complet et lisible (nom, adresses, photo...)

☐ Formulaire FFST

☐ Certificat médical (obligatoire chaque année)

☐ Règlement par chèque : 325€ à l'ordre de SINGANKUTTI ARACHCHILAGE Prasad, La Bank: BNP Paribas, Orléans

(possibilité de régler en 3 fois, encaissements : octobre 2026, janvier et mars 2027). Ces tarifs incluent l'adhésion au club et la licence / assurance FFST.

☐ Demande une facture

### Matériel

Une tenue de sport, des chaussures propres dédiées à la pratique en salle, des gants de boxe, une corde à sauter, des protections (ex: protège-tibias, protège-dents, coquille...)

### Droit à l'image :

En signant cette inscription, l'élève ou le représentant légal autorise FJKDI à diffuser, à titre gratuit, les photographies et films réalisés dans le cadre des sessions sportives de FJKDI, conformément à la loi, article 9 du code civil sur le « droit à l'image et au son », et à l'article 121-2 du code de la propriété intellectuelle.

Signature de l'élève :

Signature du représentant légal :

date :

\*Champs obligatoires

Tout dossier doit être complet pour être pris en compte. Des permanences avant les cours pour la remise en main propre des dossiers d'inscription auront lieu pendant le mois de septembre. Après cours d'essai, l'inscription sera définitive et aucun remboursement ne pourra être exigé